

APPEL À PROJETS FÊTE DE LA SCIENCE 2024 OCCITANIE

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2024

L'édition 2024 de la Fête de la science se déroulera du 4 au 14 octobre 2024.
Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science,
la technique et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Dépôt des candidatures jusqu'au vendredi 5 avril minuit inclus.

Coordination Régionale • INSTANT SCIENCE

Toulouse • 39 allées Jules Guesde, 31000 Toulouse • 05 61 61 00 06

Montpellier • Halle Tropisme, bureau 38, 121 rue de Fontcouverte, 34070 Montpellier • 06 49 28 67 36

Fleurance • Au Moulin du Roy, 32500 Fleurance • 05 62 06 09 76

Tarbes • 51 rue Brauhauban, 65000 Tarbes • 05 62 06 09 76

contact@instantscience.fr • www.instantscience.fr

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.3
METTRE EN ŒUVRE UN ÉVÉNEMENT	p.3
Qui peut participer ?	p.3
Quand ?	p.3
Où ?	p.3
Sous quelle forme ?	p.3
Pour qui ?	p.3
Sur quelle thématique ?	p.4
Pour quels objectifs et enjeux ?	p.4
COMMENT PARTICIPER A LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.5
Participation	p.5
Obtenir le label « Fête de la science »	p.5
Demander une aide financière	p.6
LA COMMUNICATION	p.6
Le rôle de la coordination régionale	p.6
Le rôle de la coordination départementale	p.6
Le rôle du porteur de projet	p.6
Le kit de communication	p.6
Mise en ligne des événements sur le site de la Fête de la science	p.7
LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024	p.7
LES CONTACTS	p.8

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis 1991, la [Fête de la science](#) se déroule tous les ans aux mois d'octobre et de novembre. Cet événement incontournable de culture scientifique propose dix jours de manifestations gratuites en France métropolitaine, outre-mer et à l'international. Des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se réunissent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations. De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : expériences, conférences, festivals, visites de lieux, cafés des sciences, spectacles vivants...

En Occitanie, la Fête de la science est coordonnée par Instant Science, en partenariat avec la Région Occitanie. La coordination régionale s'appuie sur des coordinations départementales, une dans chacun des 13 départements de l'Occitanie, pour l'organisation de la manifestation sur l'ensemble du territoire et pour être au plus près des acteurs locaux. Et c'est grâce aux acteurs de la culture scientifique et de l'innovation du territoire (universités, organismes de recherche, associations, entreprises...), qui se mobilisent depuis maintenant 30 ans, qu'elle prend vie autour d'animations variées et étonnantes. Tous les publics, de tous âges, pourront rencontrer les sciences à travers des centaines d'événements originaux et participatifs. Ces derniers sont présents de manière ponctuelle sur l'ensemble du territoire ou regroupés dans des événements d'envergure tels que les « Villages des sciences », des festivals ou des salons de science. Une occasion fabuleuse pour découvrir ces lieux riches en science, en échanges et en émotions.

METTRE EN ŒUVRE UN ÉVÉNEMENT

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations !

Entreprises, laboratoires et organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, médiathèques, artistes, indépendants, passionnés, vulgarisateurs sur le web... peuvent participer à la Fête de la science et intégrer le programme régional (sous réserve de validation de l'événement par le Comité de labellisation).

C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

QUAND ?

L'édition 2024 se déroulera, partout en France métropolitaine, **du vendredi 4 au lundi 14 octobre 2024**.

OÙ ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des sciences qui ouvriront leurs portes en Occitanie.

Pour connaître les grandes opérations de votre département pour cette édition 2024, nous vous invitons à vous rapprocher de votre coordination départementale (Cf. Contacts p.8).

SOUS QUELLE FORME ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer :

- Un **événement ponctuel** ou une **animation** : **atelier, conférence, exposition, jeu, rencontre /débat, spectacle, visite de site...**
Cette forme de participation peut être proposée dans un « événement multi-animations » ou en « initiative locale ».
- Un **événement multi-animations**, dès qu'au moins deux événements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements ponctuels sont proposés :
 - Un **village des sciences** est un événement rassemblant un grand nombre d'animations (ou événements ponctuels), sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des bénévoles d'associations, des ingénieurs, des acteurs culturels, ...
 - Un **festival** est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
 - Un **parcours scientifique** est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposées sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, quête/jeu de piste, ...).

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires, visites d'entreprise, spectacles, jeux... En présentiel et/ou en ligne.

Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : **une information scientifique de qualité, adaptée à tous les publics, et proposée dans un cadre convivial !**

POUR QUI ?

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à **tous les publics de tous âges** (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences) et peuvent aussi être réservés à un type de public (scolaires, étudiants, ...). Ce ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

SUR QUELLE THÉMATIQUE ?

La thématique nationale de l'édition 2024 de la Fête de la science portera sur :

OCÉAN DE SAVOIRS

L'océan joue un rôle central dans l'avenir de la Terre et de l'humanité. Son exploration et sa préservation constituent des enjeux majeurs du XXI^e siècle. Patrimoine et bien commun, l'océan abrite en effet une extraordinaire biodiversité et représente un immense réservoir de richesses encore inexploitées. Couvrant 70% de la surface de la planète, il contient 97% de l'eau présente sur Terre. La France, en tant que deuxième espace maritime mondial derrière les États-Unis, est en toute première ligne avec ses 20 000 km de côtes et une superficie de 10 millions de km² répartis sur l'ensemble des mers (dont plus de 96% ultramarins).

Aujourd'hui, les recherches orientées vers une gestion solidaire et durable des ressources marines se développent. L'influence de l'océan dans la régulation du climat est devenue un sujet d'étude scruté avec attention. Le fonctionnement de l'océan et sa protection notamment contre les impacts des activités humaines fédèrent une importante communauté de chercheurs et d'acteurs engagés. Plus globalement, l'eau est étudiée sous toutes ses formes et dans toutes ses transformations et ses usages.

La thématique *Océan de savoirs* se place ainsi au cœur des préoccupations actuelles de notre société, du partage des connaissances jusqu'aux engagements politiques et citoyens au service de la protection des mers et de la conservation de notre patrimoine maritime.

Une thématique qui résonne avec l'actualité 2024/2025

La thématique *Océan de savoirs* s'inscrit dans le cadre de l'Année de la mer. Celle-ci se déroulera de septembre 2024 à septembre 2025, en lien notamment avec la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tiendra, à Nice en juin 2025, sous l'égide du Président de la République. Organisée conjointement par les gouvernements de la France et du Costa Rica, elle fait suite aux deux premières éditions qui ont eu lieu à New York en juin 2017 et à Lisbonne en juin 2022.

Une thématique qui engage l'ensemble des scientifiques

Véritable laboratoire à ciel ouvert, l'océan est un milieu complexe qui mobilise un champ important de recherche tant du point de vue des sciences fondamentales (sciences du vivant, physique-chimie, géologie...) que des sciences appliquées (énergies renouvelables, biotechnologie marine, aquaculture, gestion des risques naturels...) et des sciences humaines et sociales (histoire, économie, géopolitique).

Quelques grands axes de recherche autour de l'océan :

- Océan & Protection des écosystèmes et biodiversité
- Océan & Exploitation durable des milieux marins
- Océan & Contribution aux phénomènes climatiques
- Océan & Réduction de la pollution
- Océan & Cycle de l'eau, de la molécule au fonctionnement global
- Océan & Société, économie et gouvernance
- Océan & Histoire, archéologie et patrimoine maritime

Une thématique populaire auprès de tous les publics

Du roman iconique de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers* qui mêle intrigues et exploration des fonds sous-marins au film culte *Le Grand Bleu*, ode à notre attachement aux dauphins et à l'ivresse de la plongée en apnée, jusqu'aux aventures du malicieux poisson-clown Nemo et sa rencontre avec des humains pas toujours bien intentionnés...

De tous temps, l'océan a suscité notre fascination et stimulé notre imaginaire. Longtemps redoutée pour sa puissance et son caractère imprévisible, la mer apparaît aujourd'hui comme un bien précieux dont il faut prendre soin.

Au-delà du maritime, la thématique *Océan de savoirs* est une invitation à repousser l'horizon de nos connaissances scientifiques et expérimenter l'étendu de tous les savoirs.

En Occitanie, le Comité de Pilotage vous invite à vous inscrire dans l'orientation nationale. Mais, il est tout à fait possible de proposer une animation ne rentrant pas dans cette thématique.

POUR QUELS OBJECTIFS ET ENJEUX ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux ;
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens ;
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité ;
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche ;
- Valoriser le travail de la communauté scientifique ;
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public ;
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.

COMMENT PARTICIPER À LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2024 de la Fête de la science doit candidater à l'Appel à projets FDS2024.

Le porteur de projet peut se rapprocher de sa coordination départementale (Cf. Contacts p.8) qui pourra l'informer des grandes opérations dans son département, notamment la mise en place d'un Village des sciences, et/ou l'accompagner dans les démarches à suivre.

ATTENTION : la clôture de l'Appel à projets FDS2024 est fixée au vendredi 5 avril minuit inclus.

PARTICIPATION

Vous souhaitez être **ORGANISATEUR d'un VILLAGE des SCIENCES**, l'inscription de votre Village se fait en ligne :

- **TOUS DÉPARTEMENTS CONFONDUS** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Village des sciences](#)

Vous souhaitez proposer un événement en tant que **PORTEUR de PROJET**, entrant dans une des trois catégories suivantes :

1. PARTICIPANT à un Village des sciences ou à un Festival ou à un Parcours scientifique ;
2. ORGANISATEUR d'un FESTIVAL ou d'un PARCOURS SCIENTIFIQUE ;
3. ORGANISATEUR d'un événement en INITIATIVE LOCALE.

L'inscription de votre événement se fait en ligne, en fonction du département où se déroule votre événement :

- **ARIÈGE** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Ariège](#)
- **AUDE** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Aude](#)
- **AVEYRON** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Aveyron](#)
- **GARD** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Gard](#)
- **GERS** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Gers](#)
- **HAUTE-GARONNE** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Haute-Garonne](#)
- **HAUTES-PYRÉNÉES** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Hautes-Pyrénées](#)
- **HÉRAULT** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Hérault](#)
- **LOT** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Lot](#)
- **LOZÈRE** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Lozère](#)
- **PYRÉNÉES-ORIENTALES** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Pyrénées-Orientales](#)
- **TARN** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Tarn](#)
- **TARN-ET-GARONNE** • [Formulaire Appel à projets FDS2024_Tarn-et-Garonne](#)

Les données renseignées dans le formulaire Appel à projets FDS2024, notamment la description de votre événement, seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc essentiel de remplir le plus précisément possible ces informations. Néanmoins, il sera évidemment possible d'enrichir et d'affiner le contenu de votre événement les mois suivants sur l'espace connecté du site www.fetedelascience.fr (cf. p.7).

OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Le Comité de labellisation se réunira en mai 2024 avec pour objectif de labelliser les projets et de répartir les financements. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination départementale.

Le label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte des valeurs déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Comité de labellisation.

L'événement doit respecter les critères suivants :

- **DATES** • Tout événement sera proposé avec **au moins un jour inclus dans les dates officielles** de la Fête de la science, soit du 4 au 14 octobre 2024, pour une cohérence d'ensemble et une communication optimale.
- **LA GRATUITÉ** • Ne peuvent être labellisés « Fête de la science » que les événements gratuits, favorisant ainsi un libre accès à tous les publics.
- **LA VALIDATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET LA NEUTRALITÉ** • En participant à la Fête de la science, le porteur de projet s'engage à garantir la qualité des informations scientifiques véhiculées. En cas de thème faisant l'objet de débats, le porteur de projet devra garantir l'objectivité et la neutralité des intervenants.
- **LE RESPECT DU CALENDRIER** • Le porteur de projet s'engage à transmettre toutes informations nécessaires demandées pour la constitution des programmes et des différents outils de communication. Après la manifestation, il s'engage également à renseigner l'enquête d'évaluation dans les délais imposés, pour la constitution du bilan régional de la Fête de la science.

ATTENTION

Le respect de ces règles déontologiques et l'engagement du porteur de projet sont un préalable à la labellisation des événements. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le non-versement des aides financières accordées par le Comité de labellisation.

DEMANDER UNE AIDE FINANCIÈRE

Vous souhaitez demander une aide financière. Dans ce cas, en faire mention dans le formulaire Appel à projets FDS2024 et renseigner le formulaire financier approprié à télécharger ci-dessous.

Téléchargez [ce formulaire financier](#) si vous êtes **ORGANISATEUR d'un VILLAGE des SCIENCES**

Téléchargez [ce formulaire financier](#) si vous êtes **PORTEUR de PROJET** entrant dans une des trois catégories suivantes :

- 1. PARTICIPANT à un Village des sciences ou à un Festival ou à un Parcours scientifique ;**
- 2. ORGANISATEUR d'un FESTIVAL ou d'un PARCOURS SCIENTIFIQUE ;**
- 3. ORGANISATEUR d'un événement en INITIATIVE LOCALE.**

Veillez à ce que le **formulaire financier soit à l'équilibre** puis le renvoyer à la coordination départementale concernée avec copie à la coordination régionale.

**En fonction du nombre de demandes, les aides financières octroyées par le Comité de labellisation pourraient être modestes (les montants ne pouvant alors pas excéder 500 euros).
L'investissement de matériel n'est pas pris en compte.**

**Le paiement de l'aide financière se fera, après la manifestation, sur présentation d'une facture.
Avant toute demande d'aide financière, veuillez-vous assurer que votre structure a la possibilité d'émettre une facture.**

ATTENTION

Au-delà de la date de clôture, un porteur de projet n'ayant pas répondu à l'Appel à projets FDS2024 ne pourra plus demander d'aide financière.

LA COMMUNICATION

La communication générale autour de la Fête de la science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale et départementale).

LE RÔLE DE LA COORDINATION RÉGIONALE

- Faire le lien entre la Coordination nationale et les Coordinations départementales ;
- Fournir un kit de communication aux Coordinations départementales et aux porteurs ;
- Créer, faire imprimer et distribuer une série d'outils de communication régionaux ;
- Suivre la mise en ligne des événements par les porteurs de projets sur le site de la Fête de la science, puis importer l'intégralité des événements sur le média régional Echosciences Occitanie ;
- Fournir aux Coordinations départementales le dossier de presse régional afin qu'elles puissent se l'approprier, et diffuser le document auprès des médias à dimension régionale ;
- Réaliser un flyer spécial scolaires pour chaque académie pour une diffusion par chaque rectorat ;
- Animer de manière soutenue les réseaux sociaux (teasing, photos, vidéos, reportages, relai d'événements en région...) ;
- (Co)organiser le lancement régional.

LE RÔLE DE LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE

- Réaliser le programme départemental ;
- Réaliser le programme scolaire départemental et le diffuser aux inspections académiques et directement aux enseignants ;
- Diffuser aux porteurs de projets et dans le département les programmes et les affiches ;
- Transmettre aux porteurs de projets le kit de communication ;
- Assurer le suivi des inscriptions en ligne des projets sur le site de la Fête de la science de façon à ce que le programme en ligne soit complet et clair lors de la consultation du public ;
- Assurer les relations presses départementales : communiqués de presse et/ou dossier de presse (journaux, radios, télévisions), conférence de presse, couverture web...

LE RÔLE DU PORTEUR DE PROJET

La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

Le porteur de projet est invité à assurer la communication sur son territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de ses partenaires et relais locaux.

Du matériel sera mis à sa disposition, début septembre, par l'intermédiaire de sa coordination départementale : affiches A3 repiquables, programme départemental, kit de communication, modèles pour les réseaux sociaux...

LE KIT DE COMMUNICATION

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web... seront communiqués au porteur de projet par la coordination départementale. Un kit de communication est mis en ligne, proposant également de bons conseils pour bien communiquer, des modèles, etc.

Si le porteur de projet souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit obligatoirement mentionner que le projet est labellisé « Fête de la science » (en respectant la charte graphique de la Fête de la science, et notamment le positionnement des logos), mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui lui seront fournis).

De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination régionale.

MISE EN LIGNE DES ÉVÉNEMENTS SUR LE SITE DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

À partir du 6 avril, le porteur de projet pourra contribuer sur l'ESPACE CONNECTÉ en renseignant son événement via le lien <https://www.fetedelascience.fr/user/login>.

ATTENTION

Tout porteur de projet n'ayant pas répondu à l'Appel à projet FDS2024 ne pourra pas contribuer sur l'espace connecté sans, au préalable, en avoir informé sa coordination départementale.

Tout événement qui aura été labellisé « Fête de la science » par le Comité de labellisation et aura été renseigné sur l'espace connecté sera ensuite publié et ainsi mis en ligne sur le site www.fetedelascience.fr destiné à la communication auprès des publics et journalistes.

Comment contribuer sur l'espace connecté ?

1. Se connecter à son compte ou créer un nouveau compte

Le porteur de projet peut contribuer sur l'espace connecté en :

- Se connectant avec ses identifiants habituels s'il a déjà été contributeur du site à partir de 2020.
- Créant un nouveau compte si c'est un nouvel utilisateur, en cliquant sur l'onglet « Créer un nouveau compte ».

2. Renseigner le formulaire d'inscription d'un événement

Une [page d'aide à la saisie](#) des événements est à la disposition du porteur de projet.

Ce formulaire contient également une aide contextuelle. Il s'agit des symboles (?) situés au niveau des champs clés du formulaire et qui accompagnent directement le porteur de projet dans l'espace connecté.

3. Indiquer de quelle organisation il fait partie

Afin de gagner en clarté sur les contributeurs du site, le porteur de projet doit indiquer s'il fait partie d'une organisation (rechercher celle-ci dans la liste des organisations existantes ou bien l'ajouter si elle n'existe pas). Ceci est possible via l'espace « Mon profil » depuis le tableau de bord de l'espace connecté.

4. Créer une fiche attractive pour le public

Attention, les informations que vous renseignez sur le formulaire d'inscription constituent la fiche de l'événement qui sera mis en ligne sur le site de la Fête de la science www.fetedelascience.fr et a donc pour but d'attirer le public qui la consultera.

Aussi, il est essentiel d'ajouter un texte accrocheur, un maximum d'informations, et un joli visuel (dont vous disposez des droits d'utilisation : le visuel de la Fête de la science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droits comme Pixabay par exemple...).

Un guide pour bien rédiger sera à votre disposition dans le kit de communication.

Par ailleurs, un import automatique de tous les événements du site de la Fête de la science sera effectué sur [Echosciences Occitanie](#), le média régional de la culture scientifique, début septembre 2024. Ces événements seront automatiquement intégrés à l'agenda d'Echosciences.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024

- **5 FÉVRIER** • Comité de Pilotage
- **8 FÉVRIER** • Lancement de l'Appel à projets FDS2024 régional
- **JUSQU'AU VENDREDI 5 AVRIL MINUIT INCLUS** • Réponse en ligne à l'Appel à projets FDS2024
- **À PARTIR DU 6 AVRIL** • Enregistrement des événements sur l'espace connecté du site du Ministère
- **MAI** • Comité de labellisation et publication des événements sur le site www.fetedelascience.fr
- **SEPTEMBRE** • Conférence de presse nationale
- **SEPTEMBRE** • Diffusion du dossier de presse régional, des affiches, du programme régional et import automatique des événements sur Echosciences Occitanie
- **4 OCTOBRE** • Lancement régional en Occitanie
- **DU 4 AU 14 OCTOBRE** • Fête de la science
- **OCTOBRE À NOVEMBRE** • Enquête d'évaluation

LES CONTACTS

LA COORDINATION RÉGIONALE

fetedelascience.occitanie@recherche.gouv.fr

LES COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES

ARIÈGE (09) • Pyrènes Sciences

Yvan Chaudier • pyrenes.sciences@gmail.com • 06 82 39 00 44

AUDE (11) • Les Petits Débrouillards Occitanie

Mikaël Antioco • m.antioco@lespetitsdebrouillards.org • 09 80 96 78 75 • 07 86 68 59 14

Sébastien Martareche • s.martareche@lespetitsdebrouillards.org • 06 75 53 52 40 • 09 72 13 10 83

AVEYRON (12) • Science en Aveyron

Danièle Souyri • scienceaveyron@gmail.com • 06 45 88 53 29

GARD (30) • Université de Nîmes

Samantha Schnegg • samantha.schnegg@unimes.fr • 04 66 36 45 94

GERS (32) • Instant Science

Mickaël Wilmart • mickael.wilmart@instantscience.fr • 05 62 06 09 76 • 06 14 75 57 25

HAUTE-GARONNE (31) • Instant Science

Nelly Pons • nelly.pons@instantscience.fr • 05 61 61 00 06

HAUTES-PYRÉNÉES (65) • Instant Science

Emilien Bernard • emilien.bernard@instantscience.fr • 06 66 49 03 82

HÉRAULT (34) • Université de Montpellier

Camille Zamant • fds34@umontpellier.fr • 04 34 43 33 82

LOT (46) • Carrefour des Sciences et des Arts

Annabel Foucault • annabel.foucault@carrefour-sciences.org • 05 65 22 28 14

LOZÈRE (48) • Université de Montpellier - DSDEN de Lozère

Guillaume Damais • guillaume.damais@umontpellier.fr • 04 34 43 33 83

Guilhem Mercier • guilhem.mercier@ac-montpellier.fr • 04 66 47 00 25 • 06 33 25 10 83

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) • Université de Perpignan Via Domitia

François Vernay • francois.vernay@univ-perp.fr • 04 68 66 24 42

TARN (81) • Science en Tarn

Marie-Christine Bâdenas • science.en.tarn@gmail.com • 06 35 90 78 64

TARN-ET-GARONNE (82) • Fermat Science

Jordane Bonnet • jordane.fermatscience@gmail.com • 05 63 26 52 30

Thomas Ricaud • thomas.fermatscience@gmail.com • 05 63 26 52 30